

Changement de statut en vue pour la Salévienne

Réunie pour une conférence et pour l'assemblée générale, la Salévienne a également tenu une assemblée générale extraordinaire pour demander le statut d'"association d'utilité publique".

Samedi dernier, à la salle des fêtes de Thairy, la Salévienne, avec trois sessions différentes à l'ordre du jour, n'a pas chômé. Outre la conférence sur les châteaux et les frontières du comté de Genève du XII^e au XIV^e siècle, animée par Mathieu de La Corbière, historien du Pays de Gex, la Salévienne tenait aussi son assemblée générale suivie d'une assemblée générale extraordinaire.

La première a été l'occasion de revenir sur l'exercice 2000 de la Salévienne. Outre les sept conférences organisées dans l'année, les forces vives de l'association ont réalisé divers travaux, études ou expositions sur des thèmes aussi variés que les zones franches, Verdi ou encore les hydronymes. Ce travail sur les hydronymes (noms de ruisseau et rivières) permettra à la communauté de communes du Genevois de définir et de mettre des noms sur les ponts qui enjambent les divers cours d'eau du canton.

Les sociétés savantes de Savoie

Claude Mégevand et son équipe de bénévoles ont également participé à la réalisation d'un film qui avait

pour thème la frontière. Celui-ci a été diffusé lors du congrès des frontaliers. Par ailleurs, le projet de maison du Salève avance progressivement, tout comme le site Internet de l'association, disponible à l'adresse suivante : www.chez.com/savoyard/salevienne

Durant cette année 2000, la Salévienne a considérablement étoffé sa bibliothèque. « *Nous avons rentré une quantité d'ouvrages par des échanges avec différentes associations appartenant aux sociétés savantes de Savoie. Ainsi, ce sont des centaines de livres et autres publications qui ont enrichi notre collection* », précise Claude Mégevand, président de la Salévienne. L'association a également réalisé l'acquisition de documents anciens (cartes, gravures ou manuscrits).

L'année 2000 a également été marquée par l'entrée de la Salévienne au sein des sociétés savantes de Savoie, « *ce qui représente une reconnaissance de notre travail mais qui implique aussi une certaine responsabilité* », observe Claude Mégevand. « *La première sera d'organiser le prochain congrès orienté sur le thème des frontières et découpages* », poursuit-il.

La Salévienne enregistre aussi une augmentation du nombre de ses adhérents, ainsi elle en compte maintenant 187. Le bureau s'est également élargi avec l'arrivée de



Claude Mégevand (à gauche) en compagnie du conférencier Mathieu de La Corbière.

Maurice Baudrillon, qui prend en charge la publication des "Échos saléviens" et d'Arlette Cusin, responsable des ventes et de la bibliothèque.

Bilan financier

Quant au bilan financier, même si l'exercice 2000 est déficitaire (de 38 000 francs), rien d'alarmant : « *Cette baisse de trésorerie est due à une légère baisse des ventes, à des acquisitions plus nombreuses et à des subventions qui arrivent en retard. La situation reste malgré tout saine avec la certitude d'entrées d'argent prochaines* », explique Claude Mégevand.

« *Ensuite, s'est ouverte l'assemblée générale extraordinaire, procédure*

nécessaire pour envisager la demande du statut d'association d'utilité publique. » Adoptée à l'unanimité par l'assemblée présente, il faut maintenant que le conseil d'administration de la Salévienne élabore un dossier conséquent afin de le présenter à Paris. Si elle acquiert ce statut, cela lui permettra de recevoir des dons et des legs tout en étant exonérée de droits de mutation. Cela avantagerait aussi les adhérents puisqu'ils pourraient déduire leurs cotisations et dons éventuels. Ainsi, la Salévienne espère se donner les moyens d'accroître son action de découverte, d'étude et de sauvegarde du patrimoine culturel local.